

# les rives de l'



*la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (Iriv) [www.iriv.net](http://www.iriv.net) - numéro 6 - janvier 2006*

L'iriv a le plaisir de vous présenter le sixième numéro de sa lettre trimestrielle qui éclaire l'actualité du bénévolat et du volontariat. Elle donne la parole à tous ceux qui désirent s'exprimer sur l'engagement bénévole, l'évolution du bénévolat, les différentes facettes du volontariat...

## *rives*

- **rive éditoriale**, Bénédicte Halba *Mobilis in mobile*
- **rive académique** Eve-Marie Halba *Saussure, une nouvelle aventure*
- **rive fiduciaire** François Turpault *Alerte à la "réunionite"*
- **rive spirituelle** Régis de Saint-Rémy *Fidélité et adversité*
- **rive de l'invitée** Agnès Bathiany *La formation, le ciment des bénévoles*

## *rivages*

- **actualité du bénévolat/volontariat** par Elisa Cencetti
- **actualités de l'Iriv** de septembre à décembre 2005

## *inter-rives*

- inscription dans notre liste d'abonnés : [info@iriv.net](mailto:info@iriv.net)

**Directrice de la publication** : Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV  
**Rédactrice en chef** : Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'IRIV

Les rives sont accessibles sur les sites : <http://www.benevolat.net> ou [www.volontariat.net](http://www.volontariat.net)

**les rives de l'iriv**  
[info@iriv.net](mailto:info@iriv.net)

## rive éditoriale

*Dr Bénédicte Halba, présidente de l'Iriv*

### Mobilis in mobile

**Chaque** année 7,2% des citoyens européens changent de lieu de résidence. 15% justifient ce changement par des raisons professionnelles (1). Aux États-Unis, le taux annuel de mobilité est de 16,2%, dont 17% pour le travail (2).

**Si l'on consulte** le Journal Officiel des associations et des fondations (3), les changements d'adresse chaque année sont nombreux. En effet, le local est un problème crucial pour toutes les associations, c'est la première demande faite auprès des communes ou des autres collectivités. Les structures naissantes commencent par " être abritées " par d'autres associations ou domiciliées chez un membre du bureau (souvent le président). Elles attendent d'avoir pérennisé leurs activités pour dédier une part de leur budget à un loyer. Ce poste est aussi le premier touché en cas de difficultés économiques.

**Plus de** 38% de la population active européenne n'a pas changé d'employeur depuis plus de 10 ans (taux d'ancienneté au sein d'un même emploi). Ce taux moyen est de 10,6 années en Europe -contre 6,7 années aux États-Unis (4).

**Les bénévoles** sont beaucoup plus mobiles. Chaque année, les associations voient un tiers ou deux-tiers de leurs effectifs se renouveler. Un bénévole s'engage en moyenne trois années au sein d'une même structure. Ce qui explique que le recrutement soit devenu un problème crucial pour les associations. Le bouche à oreille et le réseau personnel des bénévoles ne suffisent plus. De plus en plus de structures publient des annonces dans la presse, locale ou nationale selon leur champ d'intervention. Pour une action d'accompagnement à la scolarité, la Gazette du quartier ou de l'arrondissement a plus d'impact. Pour une manifestation sportive d'envergure, Jeux Olympiques ou Coupe du Monde de football, les échelons régional et national sont plus pertinents.

**D'après** une étude menée en 2003 sur la population active 8,2% des travailleurs au sein de l'Union Européenne avaient changé de profession au cours de la dernière année (taux de mobilité professionnelle annuelle) (5).

**Les bénévoles** ont la chance de pouvoir exercer plusieurs métiers au sein de leur association. Leurs missions évoluent en fonction du temps qu'ils y consacrent, des compétences qu'ils développent mais aussi de leur intérêt pour le projet. Ils sont polyvalents par choix ou par nécessité. Ainsi un bénévole recruté sur une mission d'accueil et d'écoute, peut ultérieurement développer le site Internet de l'association ou organiser l'Assemblée générale. Les associations ne savent pas toujours utiliser toutes les compétences de leurs bénévoles par manque de temps mais aussi par parti pris : une véritable " politique des ressources humaines " rappellerait le monde de l'entreprise dont elles voudraient se démarquer. Pourtant, les associations risquent de perdre leur bénévole, faute de valoriser " leur capital humain ". (6)

**L'objet** du projet européen initié par l'Iriv " Valoriser les acquis d'une expérience bénévole " est de proposer une grille d'analyse sur ces compétences bénévoles. L'enjeu est double. Pour les bénévoles, ce bilan permettra de mieux les utiliser au sein de leur association, dans une autre structure associative ou sur le marché du travail. Pour les associations, les missions

proposées seront associées à des compétences qui valoriseront leurs bénévoles actuels et futurs.

**Mobilité** et polyvalence sont devenus les mots clés de toutes les politiques d'emploi proposées à l'échelon européen ou national. Il est étrange de constater qu'ils sont synonymes de versatilité et d'amateurisme dans le monde associatif où ils sont perçus comme des handicaps et non comme des points forts.

**Mobilis in mobile** ainsi Jules Verne a-t-il défini le sous-marin du Capitaine Nemo, le Nautilus, dans *Vingt mille lieux sous les mers*. Tels des sous-marins dans l'océan, les bénévoles évoluent dans le monde changeant des associations. Pourquoi ne pas faire de cette mobilité une force et non une faiblesse ?

**Sources :**

(1) Site de la commission :

[http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/workersmobility2006](http://europa.eu.int/comm/employment_social/workersmobility2006)

(2) Département américain du travail, Bureau des affaires internationales, *Labour markets in the 21st Century*, conférence conjointe Etats-Unis - Union européenne, septembre 2002

(3) Ce journal recense les créations, les dissolutions mais aussi les modifications liées à l'objet et au siège social

(4) Centre for European Policy Studies, *A New European Agenda for Labour Mobility*, avril 2004.

(5) Étude d'Eurostat sur *La population active au sein de l'U.E.*, 2004

(6) Projet accessible sur le site : [www.eEuropeassociations.net](http://www.eEuropeassociations.net)

## rive académique

*Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'Iriv*

### Saussure, une nouvelle aventure

**L'Iriv** change de rive, l'institut quitte le boulevard Raspail pour la rue de Saussure (1). Occasion d'évoquer deux grands personnages et de réfléchir à une nouvelle approche du bénévolat.

**Qu'ont** en commun Raspail et Saussure, homme politique et scientifique français face à un linguiste suisse ? Tous deux sont d'ascendance helvétique (2). Tous deux ont marqué une ère nouvelle. Raspail initia la théorie cellulaire qui devait prendre un développement considérable (3). Saussure est le père de la linguistique moderne, précurseur du structuralisme (4). Leurs travaux nous permettront de réfléchir à une approche différente du bénévolat.

**François-Vincent Raspail** était un homme engagé. Le jeune séminariste abandonna sa vocation religieuse pour s'adonner aux deux passions de sa vie : la science et la politique, moteurs du progrès. Il étudia la gale et comprit l'importance de la cellule, unité organique de tout être vivant. Surnommé le " médecin des pauvres " (5), il donna à l'hygiène un rôle dans la prévention de la maladie (la fameuse " Méthode Raspail ").

**L'engagement** de Raspail est conforme à l'idéal républicain du XIXe siècle. Militantisme et volontariat sont le cœur de son bénévolat social et socialiste. Plus singulière est son double parcours, politique et scientifique. Que peuvent nous apprendre ses recherches sur le bénévolat ? D'après ses travaux, la " vésicule " (ancien nom de la cellule) serait l'essence même de la vie : " Donnez-moi une vésicule organique dans laquelle puisse s'élaborer à mon gré d'autres vésicules ; je vous rendrai le monde organisé ". Le " bénévole " est à l'image de cette cellule, il agrège autour de lui d'autres cellules qui construisent et organisent le monde !

**Ferdinand de Saussure** a changé le sens de la linguistique. La parole devenait un sujet d'étude à part entière : il fallait certes s'intéresser à l'origine et à l'évolution de la langue (étude diachronique) mais surtout concentrer sa recherche sur le langage (" étude synchronique ").

**La terminologie** saussurienne peut renouveler notre approche du bénévolat. Considérons le bénévolat comme une conception abstraite qui fédère un ensemble d'actions pour autrui, il serait la langue, ce produit collectif de communautés linguistiques. Le bénévole est l'illustration de cet engagement, il serait la parole, ce langage commun à tous.

**L'étude** bénévole ou " bénévolistique " pourrait devenir une nouvelle science humaine qui dégagerait les lois générales régissant le bénévolat, les évolutions de l'engagement, les motivations et les spécificités du bénévole du XXIe siècle.

**Longue** vie au bénévolat ! Le bénévole fait vivre le bénévolat en faisant de cet ensemble abstrait et complexe une langue toujours vivante !

(1) Pour ce passage de la rive gauche à la rive droite, nous passons de la station Sèvres-Babylone à Villiers.

(2) La famille Raspail, venue de Suisse, s'installa au XVI<sup>e</sup> siècle à Carpentras. Saussure est Genevois, il présenta ses premiers travaux sur l'indo-européen à Paris (où il dispensa des cours à l'école des Hautes Etudes).

(3) Il innova aussi dans le domaine médical voir le site helvète de médecine [www.rev.med.ch](http://www.rev.med.ch).

(4) Les Cours de linguistique générale de Saussure ont été reconstitués par deux disciples (C. Bailly et A. Sechelaye). Son influence est européenne et même américaine. Pour se familiariser avec cette nouvelle conception de la linguistique Voir Introduction à la linguistique française, J.L. CHISS, J. FILLIOLET et D. MAINGUENEAU, Hachette, t.1, 2001.

(5) Il n'avait pas de diplôme officiel mais soignait des patients (il ne faisait pas payer les pauvres).

## rive fiduciaire

*François Turpault, trésorier de l'Iriv*

### Alerte à la " réunionite " !

" **Gouverner** pour beaucoup d'hommes de pouvoir, passe par la convocation de réunions : plus elles sont nombreuses, peuplées et longues, plus s'affirme le statut de celui qui les préside. " (1)

La " **réunionite** " n'épargne aucune collectivité, administrations publiques, entreprises ou associations. Elle frappe insidieusement et trompe parfois la vigilance des mieux avertis, absorbés par les problèmes qui les assaillent. Que d'énergie dépensée, de temps consommé, pour ces " monologues à plusieurs " où chaque participant prépare son intervention sans prêter la moindre attention à ce qui se dit. Ces " dialogues de sourds " ne débouchent sur aucune décision et ne font l'objet d'aucun compte-rendu. Cela conduit inexorablement à convoquer une nouvelle réunion sur le même sujet, sans garantie d'un meilleur résultat.

**Ce constat** semble très pessimiste. Et pourtant, analysons le plus objectivement possible les dernières réunions auxquelles nous ayons participé. Posons-nous quelques questions simples :

- la convocation indiquait-elle précisément le lieu, le jour et l'heure de la réunion ?
- l'ordre du jour était-il formulé de manière explicite ?
- la liste des participants figurait-elle dans la convocation ?
- quels étaient le nom et la qualification de la personne qui organisait la réunion ?
- quels documents étaient requis ?
- un travail préparatoire était-il requis ?

Une **réponse** négative à une ou plusieurs de ces questions, permet de diagnostiquer le symptôme de la " réunionite " et d'en évaluer la gravité. Un traitement immédiat doit être entrepris afin d'enrayer rapidement la progression du mal.

**On commencera** par lire ou relire tout ce qui a été écrit sur l'art et la manière d'organiser et de conduire une réunion. L'abondance des textes traitant de ce sujet rend superflu toute analyse détaillée de la question. Soulignons simplement certains aspects qui ne sont rarement ou peu évoqués.

**Il convient** tout d'abord de prendre conscience que la réunion n'est pas le lieu où se prennent les décisions. D'autres instances sont prévues pour cela : Assemblées Générales, Conseils d'administration, Comités de Direction etc.... Les réunions sont organisées pour informer et échanger des idées ou des points de vue. Cette réflexion commune permet de résoudre les problèmes ou d'élaborer, par exemple, un projet associatif. On propose alors les mesures à prendre dans telle ou telle situation. Les décisions sont prises ensuite par le Responsable (Président, Directeur, Chef de service...) en fonction du sujet abordé et de la délégation de pouvoir correspondante.

**Il faut** ensuite bien garder présent à l'esprit que si chacun peut et doit s'exprimer au cours de la réunion, la démocratie ne s'exerce que lors de l'Assemblée générale. Là est sollicité le vote des adhérents, des associés, des actionnaires sur les résolutions proposées, là est élaborée la loi de la collectivité concernée.

**Il est** enfin indispensable de limiter de manière drastique les réunions afin de pouvoir se concentrer efficacement sur l'action. Il faut combattre avec énergie leur durée interminable et leur nombre élevé. La " réunionite " est une maladie chronique : seule une vigilance de tous les instants permet d'éviter la récurrence.

**Pour** les malades " en rémission " : avez-vous fixé la réunion qui éradiquera durablement votre " réunionite " ?

(1) Jacques ATTALI, *C'était François Mitterrand*, Paris, Fayard, 2005.

## rive spirituelle

*Abbé Régis de Saint-Rémy*

### Fidélité et adversité

**Le mot** vient du latin *fidelitas*, dérivé de *fides* qui veut dire " foi " Il a aussi donné *fidelis*, qui se traduit par " fidèle ", " rempli de foi ", " attaché à la foi ". Seul un être vivant peut être fidèle, car cette vertu demande un effort sur soi-même, de la constance, de la régularité. La fidélité est une vertu exigeante, le mot ne fait que modérément partie du vocabulaire usuel.

**Dans** l'Ancien Testament (1), seul Dieu est véritablement fidèle, car il dispense la Foi. Aussi, durant sa longue quête, le peuple hébreu essaya-t-il de garder ou de retrouver cette fidélité à la parole donnée. Il connut d'abord un exode de trois cent cinquante ans en Egypte, sous des pharaons qui pratiquaient le polythéisme - à l'exception d'un seul. Cette période sombre se termina par un temps de persécution, parce que les Hébreux voulaient rester fidèles à leur Foi. L'arrivée en Terre Promise ne fut pas plus facile : quarante ans au désert suivis d'innombrables combats, autant spirituels que temporels.

**La situation** aurait pu se stabiliser. Mais le peuple hébreu, déchiré par des luttes internes et incapable de garder efficacement ses frontières, se retrouva à nouveau déporté à Babylone, sous le coup d'une invasion étrangère. Cette fois, la captivité fut plus douce mais les deux problèmes réapparaissaient, à l'image de ce qui s'était passé en Egypte, les dieux de Babylone s'opposaient au Dieu unique, et les Hébreux exilés n'étaient plus en Terre Promise.

**D'autres** guerres eurent encore lieu, d'autres faux dieux se manifestèrent. Dès qu'une opposition était jugulée, il en apparaissait une autre... Le phoenix, symbole du mal, renaissait toujours de ses cendres. Il fallait réagir à la fois contre les ennemis de l'extérieur et ceux de l'intérieur. Les prophètes, chargés de rétablir la vérité, risquaient souvent leur vie.

**Pour** les hommes du XXe siècle, qui sont les ennemis de l'extérieur ? Les changements (les déménagements par exemple !), les oppositions auxquelles il faut faire face, les obstacles à surmonter, les tracasseries quotidiennes mangeuses de temps et d'énergie... Les ennemis de l'intérieur sont plus subtils parce que plus encombrants et plus intimes. Il faut lutter autant contre la faiblesse humaine que contre la malice, car notre principal ennemi c'est nous-mêmes.

**La prudence** permet de rester fidèle. Elle n'est pas synonyme de crainte, ne se réduit pas à ce qu'il convient de faire ou non : elle organise notre vie spéculative et pratique, qui règle les matières intellectuelles (accessibles à tout le monde) et les autres. Elle sépare les bonnes choses des mauvaises, d'où l'expression " jugement prudentiel ". Cette grande vertu a marqué l'histoire. Au XIIe siècle, alors que le pape venait de mourir et qu'on lui cherchait un successeur, trois candidats furent entendus : un saint, un savant et un prudent. Sur les conseils d'un docte personnage - Bernard de Clairvaux -, on finit par choisir le... prudent. Vertu positive par excellence qui prévoit l'imprévisible.

**Le peuple** hébreu était arrivé à la même conclusion : S'il désirait rester fidèle face aux difficultés, il lui fallait être prudent et organiser sa vie en conséquence. Alors, il prit soin de marquer régulièrement le temps par des fêtes liturgiques, signes de son alliance avec Dieu. C'est ainsi qu'il put rituellement commémorer tel événement ou tel mystère sacré, parce qu'il avait auparavant établi ce qui était pour lui des symboles de fidélité (2).



- (1) C'est aussi le cas dans le Nouveau Testament.
- (2) le symbole constitue, beaucoup plus qu'une image, un signe de reconnaissance.

## Rive de l'invitée de janvier

*Agnès Bathiany, vice-présidente de l'AFEV*

### La formation, le ciment des bénévoles

**18 heures**, la salle s'emplit peu à peu de bénévoles. Un public souriant et varié est venu suivre une formation pour aider les enfants à l'école. Ils ne se connaissent pas très bien, certains sont rompus à cet exercice (plusieurs années d'intervention), d'autres se présentent pour la première fois. Les parcours professionnels et scolaires sont tout aussi variés : côté à côté un retraité de l'enseignement secondaire, une femme au foyer, une étudiante, des responsables d'association... Ils sont là, attentifs, disponibles, pour échanger, découvrir et apprendre.

**Comment former des bénévoles ?** Quelles sont leurs attentes ? Quels sont les enjeux pour chacun ? Ces formations seront-elles « utiles » ? Par delà les attentes immédiates des bénévoles sur les « trucs » et méthodes, il faut montrer le rôle parfois complexe que doit tenir le bénévole et sur les raisons de son engagement.

**Les difficultés de financement** mais aussi ces contraintes inhérentes au bénévolat limitent parfois la mise en œuvre de ces temps de réflexion indispensables. C'est pourquoi les associations se mobilisent pour offrir aux bénévoles ces formations, qui seront un moteur pour un meilleur développement de leurs activités.

**Qu'est-ce que l'accompagnement à la scolarité ?** Clarifier les enjeux éducatifs et sociaux, amener à repenser les pratiques d'intervention, débloquer les « blocages », renforcer l'écoute de l'enfant, donner des outils. Il faut aussi s'interroger sur l'efficacité de l'action, de ses motivations. L'accompagnateur doit tenir un équilibre difficile : il doit savoir s'imposer auprès des parents et des enseignants, tout en leur laissant jouer le rôle principal.

**Les formations sont de trois types.** Les premières sont d'ordre notionnel : elles définissent les champs de l'accompagnement à la scolarité, de la réussite scolaire, de la scolarité, de l'éducation et de l'éducatif. Les deuxièmes sont d'ordre pédagogique : elles abordent les questions de méthodologie et analysent les besoins de l'enfant. Les troisièmes sont de type organisationnel, elles travaillent sur le rôle et la fonction d'accompagnateur à la scolarité.

**Les bénévoles** demandent à être rassurés : estimer son action est l'un des points importants de la formation. Reconnaître ses capacités, ses compétences, est déterminant dans la construction de son identité « d'accompagnateur ». Les formations proposent des « outils », des méthodes et de pratiques communes. Elles participent aussi à la création d'une communauté de bénévoles, ces individualités isolées prennent alors une autre dimension.

« **Ouvrages sur mesure** », les formations prennent en compte la diversité des parcours et des motivations des bénévoles, la variété des relations bénévoles /salariés, la multiplicité des modalités d'interventions auprès des enfants, les spécificités des réalités sociales, enfin, et cela n'est pas le moins important, le caractère unique de chaque projet.

**L'articulation** entre formations formelles et formations informelles se fait par l'action. Accompagner l'intervention de bénévoles, questionner et renforcer la qualité de l'action : telle

est la ligne conductrice. Gageons que ces expériences si enrichissantes assoiront un développement et une attractivité accrue qui faciliteront le recrutement de nouveaux bénévoles, ciment d'une équipe soudée et pérenne.

## Actualités de l'iriv de septembre à décembre 2005

### **Agence Socrates-Leonardo**, "Europass - Conférence nationale de lancement", Paris, **16 décembre 2005**

*L'Agence Socrates - Leonardo da Vinci France et le Centre national Europass ont organisé la Conférence de lancement pour la France de l'Europass. L'objet était de présenter les modalités de mise en oeuvre d'Europass en France et les conditions d'implantation et les perspectives d'évolution, notamment du point de vue des acteurs de la formation professionnelle, des employeurs et des partenaires sociaux.*

La Présidente de l'IRIV a participé à la première Table ronde "Les perspectives de développement du Portfolio Europass". Elle a présenté le portfolio élaboré dans le cadre de son projet Leonardo (cf [VAEB pour un projet professionnel](#)) en insistant sur la manière dont il pourrait compléter le Portfolio Europass.

**Pour en savoir plus sur le portfolio Europass** <http://europass.cedefop.eu.int> **et sur la conférence** [www.socrates-leonardo.fr](http://www.socrates-leonardo.fr)

### **Lunaria, 4ème séminaire européen du Projet "Vision 21"**, Mestre-Venise, **jeudi 1er - samedi 3 décembre 2005**

*L'IRSS, Institut polonais, a pris l'initiative du projet "VISION 21 : Volontariat et bénévolat : se mobiliser pour combattre l'exclusion au 21ème siècle". Ont été associés l'Iriv pour la France, Lunaria pour l'Italie et l'Institut d'éducation secondaire San Isidro pour l'Espagne. L'objet de ce séminaire organisé en Italie était de présenter le cadre général du bénévolat en Italie et de faire témoigner des acteurs de terrain (élus, associations, coopératives sociales...). Les délégations européennes ont été accueillies le vendredi par la municipalité de Marghera. Le président du Centre régional du bénévolat du Veneto a présenté l'action de son centre, relayé par la responsable de l'observatoire sur les politiques sociales de la commune de Marghera puis par l'adjoint au maire chargé du tiers secteur. Des visites dans plusieurs coopératives sociales étaient organisées l'après-midi : la première, Realtà, était centrée sur l'intégration de personnes handicapées ( de 20 50 ans) par le travail ; les deux autres, étaient plus orientées sur l'économie solidaire (Banque éthique Mag et Village global). Le samedi, ont été présentés le Centre d'Information pour la Jeunesse, géré par Lunaria et un magasin de commerce équitable, Curcuma, le premier créé à Venise, il y a trois ans. Toutes ces initiatives solidaires ont pu se créer et se développer grâce à des bénévoles.*

**Pour en savoir plus sur le projet:** [www.vision21.neostrada.pl](http://www.vision21.neostrada.pl)

### **Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative**, 1er séminaire européen du Projet "VPL 2", Paris, **jeudi 24 et vendredi 25 novembre 2005**

*Ce projet a été initié par la Han University (Pays-Bas), soutenu par la Commission européenne dans le cadre d'un projet pilote Leonardo da Vinci. Onze pays sont concernés: les Pays-Bas, l'Allemagne, Chypre, la France, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, la République Tchèque et le Royaume-Uni.*

Le projet Vpl 2 a pour objet de "Valoriser l'apprentissage non formel et informel (Valuation of Prior Learning, VPL)". Il concerne l'éducation et la formation tout au long de la vie. L'enjeu est de valoriser toutes les compétences sur le marché du travail en prenant en compte l'ensemble du potentiel humain.

**Pour en savoir plus sur le projet:** [VPL 2](#)

**Mairie de la Roche sur Yon**, "En quoi le bénévolat associatif permet de favoriser l'expression du citoyen", La Roche sur Yon, **vendredi 21 octobre 2005**.

*La Mairie de la Roche sur Yon a organisé son 7ème forum des associations. Une conférence d'ouverture confiée à l'Iriv avait pour objet de s'interroger sur le rôle de l'engagement bénévole dans la démocratie participative.*

La Présidente de l'IRIV a dressé un panorama des différents types d'engagement en insistant sur le bénévolat. Elle a précisé le profil des bénévoles, les évolutions de la vie associative et évoqué trois points importants : le recrutement de nouveaux bénévoles, la formation et la valorisation de l'engagement bénévole (cf [VAEB pour un projet professionnel](#) et [Vision 21](#)).

**Pour en savoir plus** [www.ville-larochesuryon.fr](http://www.ville-larochesuryon.fr)

**Volunteering England**, 1er séminaire européen du Projet "Involve", Wolverhampton (Angleterre), **vendredi 14 octobre 2005**

*Premier séminaire européen du projet "Involve" initié par le Centre européen du Volontariat et Volunteering England, dans le cadre du programme INTI, soutenu par la Commission européenne. Il a réuni les partenaires issus de 7 pays : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, la Hongrie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni plus les représentants des Centres nationaux de volontariat (Angleterre, Ecosse, France, Italie, Luxembourg, Hongrie, Irlande...)*

L'objet principal de ce premier séminaire européen était de présenter la manière dont le bénévolat était valorisé auprès des populations immigrées (hors de l'Union européenne) et d'échanger lors de groupes de travail : les premiers consacrés à l'enjeu du bénévolat, vecteur d'intégration des populations immigrées ; les seconds à des exemples de bonnes pratiques qui puissent être transférables.

**Pour en savoir plus sur le projet:** [www.iriv.net](http://www.iriv.net), rubrique Etdues et [www.cev.be](http://www.cev.be)

**Centre européen**, 5ème séminaire projet-pilote Leonardo da Vinci "VAEB dans une perspective professionnelle", Vienne, **6-8 octobre 2005**

*Le Centre européen et l'Iriv ont réuni, lors du cinquième séminaire européen, les 7 pays partenaires, pour travailler sur un outil et une méthode commune pour proposer un portfolio européen de compétences pour les bénévoles et les associations.*

Sur la base des sept propositions nationales, les experts réunis à Vienne ont travaillé en deux demi-groupes pour compiler et synthétiser les différentes rubriques à retenir dans la perspective d'un outil commun. Un portfolio et un guide d'accompagnement pour les formateurs souhaitant accompagner les bénévoles dans la démarche Vaeb seront proposés aux bénévoles, aux associations et aux responsables des ressources humaines.

**Pour en savoir plus sur le projet:** [www.eEuropeassociations.net](http://www.eEuropeassociations.net)

**Projet Grundtvig-Vision 21**, Séminaire français (Paris)- **vendredi 30 septembre-samedi 1er octobre 2005**

*L'IRSS, Institut polonais, a pris l'initiative du projet "VISION 21 : Volontariat et bénévolat : se mobiliser pour combattre l'exclusion au 21ème siècle". Ont été associés l'Iriv pour la France, Lunaria pour l'Italie et l'Institut d'éducation secondaire San Isidro pour l'Espagne. L'objet de ce séminaire organisé en France par l'Iriv était de présenter le cadre général de la formation des bénévoles et des travailleurs sociaux travaillant avec eux et de monter concrètement l'action d'acteurs de terrain (élus, équipes locales, centres sociaux...).*

La Maison du Combattant et des Associations du XIXème arrondissement de Paris (MDCA) a accueilli les délégations européennes. Son directeur a présenté les missions et le fonctionnement de la MDCA. La maire-adjointe, élue chargée de la Vie associative à la

Mairie du XIXème, a rappelé l'action locale en faveur des associations, notamment en matière de formation. Le directeur de Projets 19, a expliqué l'accompagnement proposé auprès des associations (montage de projets européens, création et emploi au sein des associations). Deux centres sociaux du XIXème ont été visités : Espace Ardennes et Danube social et culturel. L'Equipe de développement local du XIVème arrondissement (EDL 14) a également accueilli les délégations. Elle a présenté les missions de la Politique de la ville notamment en matière de formation à l'accompagnement scolaire et à l'alphabétisation. La visite s'est terminée par le Centre d'animation et de loisirs Vercingétorix .

**Pour plus d'infos :** <http://www.mairie19.paris.fr> et [www.vision21.neostrada.pl](http://www.vision21.neostrada.pl)

### **Sessions de formation pour les bénévoles "Volontaires pour la Vaeb" d'Aria - Impact de la Vaeb sur la recherche d'un emploi (Octobre, Novembre et Décembre 2005)**

*Aria travaille depuis 2003 avec l'Iriv pour identifier, valoriser et utiliser une expérience bénévole pour aider ses bénévoles dans leur recherche d'emploi. La Cellule d'Accompagnement à l'Emploi des Conjointes de militaire (Caec) de Vincennes, financée par le Ministère de la Défense , a été un interlocuteur privilégié pour organiser et animer les différentes sessions de formation. Trois sessions se sont échelonnées (octobre, novembre, décembre 2005).*

La première session avait pour objet de préciser les démarches faites par les " volontaires pour la Vaeb " en exprimant leurs objectifs (emploi, formation, passage de témoin à d'autres bénévoles au sein d'Aria) .pour bâtir leur plan d'action. La deuxième session était un premier contact avec des organismes responsable de l'emploi. Les bénévoles ont travaillé sur les questions à poser face à un professionnel de l'emploi . Elles ont fait un bilan de leurs expériences (professionnelles et bénévoles) et des formations. La directrice de la Maison de l'Emploi et du Développement économique de Paris XIIIème , Stéphany Brial-Cottineau, a présenté les prestations proposées par sa Maison. Dans une troisième session, les bénévoles ont été mises en situation dans une Agence locale pour l'emploi *pour confronter la démarche Vaeb avec le marché du travail* . Elles ont pris connaissance des différentes prestations grâce à la directrice de l'agence et une conseillère. Une restitution des démarches puis un bilan des résultats obtenus ont permis d'affiner leur plan d'action et leur projet professionnel.

**Pour plus d'infos :** <http://www.aria-paris.org/>

### **Action d'accompagnement à la scolarité dans le XIVème arrondissement : Politique de la ville , quartier Porte de Vanves-Plaisance (2005-2006) et dans le XIXème arrondissement : Maison du Combattant et des Associations (2004/2006) - Mairie du XIXème arrondissement de Paris (Octobre, Novembre et Décembre 2005)**

*Les équipes de développement local des quartier Curial-Cambrai-Karr-Riquet (XIXème) et Porte de Vanves/Plaisance (XIVème) ont fait appel à l'IRIV pour former des bénévoles pour accompagner des enfants et des adolescents dans le cadre d'actions d'accompagnement à la scolarité. Dans le XIXème arrondissement, l'action est reprise, depuis 2004 par la Maison du Combattant et des Associations (MDCA).*

Ces programmes de session comprennent quatre sessions (octobre, novembre, décembre 2005) auxquelles s'ajoute une Journée d'accueil dans le XIXème. Une première session expose les enjeux et la spécificité du bénévolat d'accompagnement à la scolarité. Deux autres sessions expliquent les mécanismes d'apprentissage, comment apprendre à apprendre (théorie et cas pratiques). Une quatrième session décortique les motivations des bénévoles et les moyens de motiver les élèves.

**Pour plus d'infos :** [http://www.mairie19.paris.fr/vie\\_associative/](http://www.mairie19.paris.fr/vie_associative/)

## Dans les médias

### **Place Publique, décembre 2005**

Site des initiatives citoyennes.

Présentation du projet européen Leonardo da Vinci "VAEB dans une perspective professionnelle".

Pour plus d'infos : <http://www.place-publique.fr>

### **Ring Österreichischer Bildungswerke, novembre 2005**

Dossier sur "L'éducation informelle " *Informelles Lernen im Alltag - Das Fompetenz-Portfolio der Bildungswerke*

Article sur le projet européen Leonardo da Vinci "VAEB dans une perspective professionnelle"

Pour plus d'infos <http://www.eEuropeassociations.net>

### **AVSO/CEV, Novembre 2005**

Site de l'Association pour le Service Volontaire en Europe

Panorama des statuts du bénévolat/volontariat dans chacun des 25 pays d'Europe. Contribution de l'Iriv pour la France.

Pour plus d'infos <http://www.avso.org>

### **Radio Chrétienne de France (RCF), 15 et 17 novembre 2005, 7h15, Michel Picard, dossier sur le Service Volontaire civil**

Entretien avec la présidente de l'IRIV sur le service civil volontaire qui devrait concerner 50 000 jeunes (discours du président de la République, Jacques Chirac, le 14 novembre 2005).

Pour plus d'infos : <http://www.rcf.fr>

### **Mairie de la Roche sur Yon, octobre 2005**

Site de la Mairie (Vendée, Pays de Loire).

Présentation de la conférence "En quoi le bénévolat associatif permet et favorise l'expression du citoyen".

Pour plus d'infos <http://www.ville-larochesuryon.fr>

### **Place Publique, septembre 2005**

Site des initiatives citoyennes.

Présentation de l'action de recrutement et de formation des bénévoles dans le XIXème arrondissement.

Pour plus d'infos : <http://www.place-publique.fr>

### **Alternatives économiques, n°239, septembre 2005**

Dossier sur "Le volontariat en quête de légitimité"

Références à la dernière parution à la Documentation française.

## **Actualité du bénévolat/volontariat (1er septembre 2005 au 31 décembre 2005) en France et dans le monde.**

Source : Google (<http://www.google.fr>)

*Par Elisa Cencetti, stagiaire de l'Iriv*

### **En France**

#### **Actualité**

##### **Conférence Nationale de la Vie Associative**

Le gouvernement élabore un plan d'aide pour le monde associatif. Le Premier ministre présidera le 23 janvier la Conférence nationale de la vie associative. Des pistes de réflexions inspirées du Rapport d'information sur le bénévolat remis par le sénateur Murat ont été établies. Plusieurs mesures seront discutées sur l'engagement : la création de Centres de ressources et d'information des bénévoles (CRIB), le financement pour l'assurance des bénévoles, des tickets repas, les modalités de valorisation de l'engagement dans le cursus universitaire.

Source : <http://www.associations.gouv.fr> 6 décembre 2005

Source : <http://cpca.asso.fr>, 05 janvier 2005

##### **Pacte associatif**

Le Pacte associatif définit les rapports entre associations et pouvoirs publics "de service". Plusieurs questions se posent: comment déterminer les politiques dans ce secteur? Quel équilibre existe entre financement et autonomie d'action ? Quelles stratégies privilégier: concertation ou partenariat ? Les acteurs impliqués, les ministres, les directeurs des services régionaux et les responsables d'associations, feront partager leur expérience.

Source : <http://www.alterechos.be>, 13 octobre 2005

##### **Le Service Civil Volontaire (SCV).**

En novembre dernier, le Président de la République a annoncé la création d'un service civil volontaire. Il regroupe quatre dispositifs : " Les Cadets de la République " (5000 jeunes en 2007) favorisent la connaissance de l'institution policière ; " La défense deuxième chance " (20.000 jeunes en 2007) s'adresse aux jeunes en échec scolaire qui compléteront leur formation de base afin d'accéder à un métier ; " les Volontaires " (15.000 en 2007) recrutent des jeunes pour des " contrats d'accompagnement dans l'emploi " (CAE) dans l'environnement, la santé et la culture ; " Programmes associatifs " (10.000 en 2007) feront bénéficier les jeunes du statut de volontaire associatif. Ces expériences pourront être rémunérées jusqu'à la hauteur du Smic.

Source : <http://archquo.nouvelobs.com>, 15 novembre 2005

Source : <http://www.lcr-rouge.org>, 16 décembre 2005

##### **Nouvelle réglementation pour le Volontariat International en Entreprise (VIE)**

Le 5 octobre dernier la ministre déléguée au Commerce extérieur a étendu le " crédit-impôt recherche " aux études réalisées dans l'Union européenne. Les salaires des jeunes impliqués dans un VIE seront éligibles, les salariés travaillant à l'étranger pendant plus de 120 jours pourront ainsi déduire de leur revenu imposable la fraction de leur salaire correspondant au temps passé hors de France. Ces mesures ont été prises pour favoriser les exportations.

Source : <http://www.lentreprise.com>, 13 octobre 2005



### Région PACA et associations

Mardi 13 décembre la région PACA a signé une convention triennale avec dix associations impliquées dans le domaine de l'éducation populaire et de la jeunesse. Elle soutient deux missions. Le " développement de la vie associative régionale " veut favoriser la formation des bénévoles, la professionnalisation de leur responsables et la reconnaissance de l'engagement bénévole. La " Promotion d'une citoyenneté du XXI<sup>e</sup> siècle " est dédiée au développement de la participation au monde associatif et à l'évaluation de la vie associative comme espace de dialogue civil.

Source : <http://www.laligue-alpesdusud.org>, 21 décembre 2005

### Hausse des financements aux associations de la Marne.

De 2004 à 2005 les crédits alloués aux réseaux nationaux de jeunesse et d'éducation de la Marne sont passés de 7,9 millions à 2,7 millions. Cette baisse a surtout affecté la formation des bénévoles, entraînant la crainte des responsables des associations. Les dernières nouvelles sont apaisantes : le ministre du Ministère de la Jeunesse et de la vie associative (MJSVA) a débloqué 7,5 millions d'euros. La décision a été prise après les violences du mois de novembre en banlieue.

Source : <http://www.infosport.org>, 26 décembre 2005

### Les associations de brocantes et le Code du Commerce

Beaucoup d'associations se financent grâce à la vente de brocante (vide-grenier). La loi du 3 août modifie le Code du commerce : la vente au déballage sera bisannuelle pour les particuliers non inscrits au Registre du commerce et des sociétés (RCS). Ils doivent en outre être domiciliés dans la commune, l'intercommunalité ou l'arrondissement départemental. Cette réglementation supplémentaire défavorise les associations car elles ne sont pas inscrites au RCS ni domiciliées dans le département.

Source : <http://www.lemonde.fr>, 04 septembre 2005

### Les réseaux du monde associatif

Les ONG de solidarité internationale se regroupent en 3 plates-formes principales: les " généralistes " comme Coordination SUD (confédération d'autres plates-formes généralistes) ; les " thématiques " comme Educasol (une plate-forme visant à échanger sur les pratiques de l'éducation au développement) ; enfin, les " géographiques " comme le Collectif Haïti de France, sur l'éducation au développement à Haïti.

Source : [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org), 13 octobre 2005

### Initiatives

#### Dialogues de chiens

L'association Parole de Chien est responsable d'une initiative qui a beaucoup de succès. Les bénévoles de l'association rendent visite aux patients des hôpitaux ou des maisons de retraite avec leurs chiens. Ils cherchent à construire un dialogue, un rapport avec les patients. Les résultats sont étonnants : des autistes s'ouvrent au dialogue, des malades d'Alzheimer retrouvent leurs repaires. L'association cherche des bénévoles à Paris : [www.parole-de-chien.com](http://www.parole-de-chien.com).

Source : <http://www.liberation.fr>, 29 septembre 2005

### Projet de l'ONU

Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) lancent une initiative sur deux ans " Valoriser la contribution de femmes bénévoles au développement national en Amérique latine ". L'UNIFEM et le VNU valorisent ces contributions largement méconnues. Les gouvernements locaux sont incités à prendre des initiatives dans ce sens.

*Source : <http://www.un.org>, 4 octobre 2005*

### Les " pédibus "

A tour de rôle, des pères et des mères avec gilets fluorescents et fanions assurent la conduite de cortèges d'enfants à l'école. Depuis 2002, à Tremblay sept lignes de pédibus ont été ouvertes, avec une quinzaine d'arrêts chacune. Plus d'une centaine d'enfants les empruntent. La mairie paie les gilets et l'assurance des parents. Ce projet citoyen économique et écologique gagne du terrain aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie ou en Allemagne, surtout dans les villes petites et moyennes.

*Source : <http://www.clean-auto.com>, 13 octobre 2005*

### Des pyramides de chaussures à la Bastille

Handicap International organise la onzième pyramide de chaussures pour attirer l'attention sur les bombes à sous-munitions (BASM). Les BASM sont aussi dangereuses que les mines antipersonnel, aujourd'hui illégales. La journée est dédiée à l'information et à la sensibilisation : une pétition de la campagne Cluster munition coalition (CMC) est soutenue par les bénévoles de l'association. Pour la signer : [www.sousmunitions.org](http://www.sousmunitions.org).

*Source : <http://www.stopinfos.com>, 13 octobre 2005*

### La Science en fête

L'événement piloté par le ministère de la Recherche en octobre dernier, des instituts de recherche publique, des établissements scolaires, des mairies et des associations présentent leurs travaux au grand public. La Fête de la Science s'appuie principalement sur le bénévolat. Elle attire beaucoup de monde, en témoignent les 16 000 visiteurs présents l'an dernier à Rennes. Pourtant très peu d'entreprises privées se sont mobilisées.

*Source : <http://www.lefigaro.fr>, 11 octobre 2005*

### Analyse

#### Les mille facettes de l'engagement sportif

Les associations sportives jouent un vrai rôle social. L'association US Ivry en est un bon exemple. Six mille personnes participent aux activités sportives. Le club tisse de nombreux liens sociaux et les chefs éducateurs contribuent à l'éducation sociale des adhérents. L'association, à l'occasion des révoltes des banlieues a fait partie d'un réseau d'alerte avec d'autres associations d'Ivry. Selon les responsables, ce n'est pas un hasard si aucun épisode de violence ne s'est manifesté dans la ville.

*Source : <http://www.humanite.presse.fr>, 24 décembre 2005*

#### Qu'en pensez-vous ?

Selon un sondage effectué par BVA pour La Croix/Europe auprès d'un échantillon de 1.009 personnes, les Français font confiance aux associations pour la lutte contre la faim dans le monde. Les ONG recueillent 29% des préférences ; 27% indiquent les organismes internationaux aussi que les médias, et seulement 9% des sondés citent l'Etat français. 47% disent avoir fait un don à une association humanitaire l'année dernière ; 40% ont acheté des

produits du commerce équitable ; 15% ont fait du bénévolat dans une association de solidarité ; 5% ont parrainé un enfant dans un pays pauvre et 3% ont tenté l'épargne solidaire.

*Source : <http://www.francematin.info>, 14 octobre 2005*

### **L'importance d'être bénévole**

Donnée statistique remarquable : un Français sur 5 est bénévole. L'engagement ne cesse de croître, puisque on est passé de 7,9 millions de bénévoles en 1990 à douze millions en 2004. Au Sénat on travaille pour encourager et valoriser le bénévolat. Les objectifs sont : "Susciter de nouvelles vocations, sensibiliser les entreprises pour le mécénat, améliorer la reconnaissance de l'investissement bénévole, et surtout renforcer le dispositif de validation des acquis de l'expérience bénévole ". La valorisation permettra aux bénévoles de présenter leurs compétences comme des savoir-faire professionnels.

*Source : <http://www.francematin.info>, 14 octobre 2005*

## **Dans le monde**

### **Afrique**

#### **Action de prévention contre le virus de la poliomyélite en Afrique**

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé depuis février 2005 une campagne de vaccination synchronisée sur 100 millions d'années quand le virus a atteint l'Ethiopie. L'OMS et le Rotary International dirigent une coalition de gouvernements des pays affectés, de fondations privées, de la Commission Européenne, d'organisations humanitaires et non gouvernementales et des entreprises privées. Les bénévoles des pays en développement jouent un rôle crucial : ils ont été 20 millions à participer aux campagnes de masse.

*Source : <http://www.who.int>, 13 octobre 2005*

#### **La CEDEAO investit sur les volontaires**

A l'issue de la conférence tenue à Ouagadougou au mois de Septembre , un projet lie le volontariat de jeunes et le développement. Le Service des jeunes volontaires de la CEDEAO (SJV-CEDEAO) a plusieurs objectifs : la connaissance des pays de l'espace communautaire, le développement de l'expérience professionnelle chez les volontaires, la réduction de la fracture numérique (accès à Internet), la consolidation d'un esprit de solidarité, la contribution aux questions d'emploi. L'Association française des volontaires du progrès (AFVP) a participé à la conférence.

*Source : [www.lefaso.net](http://www.lefaso.net), 27 septembre 2005*

### **Belgique**

#### **Un statut juridique du bénévole**

La loi qui propose un statut juridique aux bénévoles/volontaires a été approuvée le 3 juillet 2005. Elle est entrée en vigueur en janvier. Les associations sont désormais obligées d'assurer leurs volontaires. La distinction entre bénévole et volontaire est faite. L'allocation sociale et l'indemnité de volontariat sont autorisées conjointement. Les organisations remettront une 'note d'organisation' concernant leur statut juridique, le type d'assurance qu'elle souscrive et les éventuelles indemnités octroyées.

*Source : <http://www.courrierinternational.com>, 26 décembre 2005*

### **Enlèvement d'un volontaire belge**

Un volontaire belge de l'association Broederlijk Delen, travaillant à Haïti sur de projets de développement, a été kidnappé mardi 3 janvier et libéré, grâce à l'intervention de la police, 18 heures après. La victime n'a pas été maltraitée, et aucune rançon n'a été accordée aux criminels. Le pays connaît une montée de criminalité avec l'approche des élections, selon l'association.

*Source : <http://www.rtl.be>, 30 décembre 2005*

### **Canada**

#### **Musée amérindien**

Des jeunes bénévoles du Québec et de France ont collaboré depuis le mois d'Octobre à l'organisation d'une nouvelle exposition pour le Musée amérindien de Mashteuiatsh. Les bénévoles ont aménagé une collection de plantes vivantes pour une totalité de 800 heures de travail bénévole. Le projet est réalisé en partenariat avec Chantier Jeunesse, un organisme français à but non lucratif fondé en 1980 qui vise à favoriser le développement de jeunes citoyens actifs et engagés.

*Source : <http://www.lbr.ca>, 3 novembre 2005*

### **Etats-Unis**

#### **Corps de la paix : une mission de diplomatie publique**

En 1961 John Kennedy a créé Corps de la paix, une organisation dont l'objectif est d'assurer la bonne marche des projets visant la santé, la formation et le développement des entreprises. Le directeur actuel a souligné, lors d'une interview accordée au Washington File, l'action diplomatique menée par les bénévoles auprès des populations locales. Aujourd'hui 7.700 ces " Corps de la Paix " vivent et travaillent en Asie, Europe en Afrique.

*Source : <http://fr.allafrica.com> 2 Septembre 2005*

### **Luxembourg**

#### **Attestation des responsables associatifs**

Le Plan communal jeunesse (PCJ) présenté au mois de novembre 2005 par le ministre de la Famille et de l'Intégration prévoit la remise d'une attestation officielle aux jeunes responsables des associations, qui précise les fonctions détenues, les tâches réalisées et les compétences requises. L'attestation est signée par la ministre et co-signée par le responsable de l'organisation de jeunesse. Trois types d'attestation sont prévues : celle de la formation suivie, celle de la gestion d'un projet, celle de gestion de l'association. La mesure sera appliquée à partir de 2006.

*Source : <http://www.gouvernement.lu>, 14 novembre 2005*

### **Taiwan**

#### **Développement des oeuvres taiwanaises**

Depuis 2000 la présence d'œuvres caritatives taiwanaises s'est développée à travers le monde. La Fondation bouddhique Tzu Chi ou l'association World Vision Taiwan sont intervenues en Afghanistan, en Irak, dans l'Océan Indien. L'Association Internationale pour l'Effort Volontaire (IAVE), a loué la participation de Taiwan, à l'occasion de ses assises annuelles d'Ottawa au mois de septembre.

*Source : <http://taiwaninfo.nat.gov.tw>, 19 septembre 2005*

## Suisse

### Jeunes en difficulté et paysans suisses

Caritas aide les paysans de montagne touchés par les récentes intempéries. Pour réparer les dégâts, elle organise différentes missions. Des jeunes sont placés chez les paysans : les 15-25 ans en situation de crise personnelle, les jeunes délinquants de 14 à 18 ans et d'autres bénévoles, individuels ou en groupe. En 2004, 1436 personnes ont effectué 13 376 jours de travail non rémunéré dans 214 exploitations familiales des Alpes et du Jura.

*Source : <http://www.presseportal.ch>, 06 Septembre 2005*

### Caritas cherche des bénévoles

Caritas recherche de bénévoles souhaitant s'engager dans des domaines très variés. Les possibilités de faire oeuvre utile sont multiples : lutter contre l'exclusion sociale, récolter des fonds ou travailler dans un magasin de seconde main. En 2004, Caritas a pu compter sur le soutien actif de 3000 bénévoles. Il n'y a pas d'âge pour le bénévolat : les jeunes dès 15 ans s'engagent et 35% des inscrits ont plus de 65 ans.

*Source : <http://www.presseportal.ch>, 17 octobre 2005*